



UBF *Info*

UNION BOUDDHISTE DE FRANCE

e-UBF Info N°13

DOSSIER SPÉCIAL

«ASSISES DU BOUDDHISME»



Après-midi des Assises en présence de M.Thirot et du pasteur Baty

L'ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE



L'année qui vient de s'achever aura été une année riche et intense, tant pour le monde que pour notre pays, la France, et aussi pour notre fédération.

2012 a été une année de changements

Rien de plus juste, mais aurait-il pu en aller autrement ? Rappelons-nous que le tout premier Enseignement que le Bouddha Shakyamuni énonça il y a 2 600 ans soulignait le caractère impermanent de tout phénomène composé. Aujourd'hui comme alors, tout ce qui apparaît change aussitôt, d'instant en instant, et disparaît. Cette loi naturelle est source de douleurs et de peines, provoquées par la séparation, par la mort d'êtres chers. Elle est aussi source d'espoir, source d'espérance, car le changement permet la progression ; le changement permet la guérison ; le changement permet la libération, et culmine en l'Éveil. Il ne dépend que de nous de ne pas nous laisser accabler par notre nature impermanente dans un désir utopique d'immobilisme et d'« éternelisme », mais d'en tirer parti pour aller vers toujours plus de paix et de bonheur, d'éthique et de sagesse, d'amour et de compassion.

Comme vous le savez, pour l'Union Bouddhiste de France, l'agenda 2012 aura été bien rempli, avec la poursuite des activités pérennes – les relations avec les pouvoirs publics et les autres cultes de France, la production des émissions Sagesses bouddhistes, la gestion et l'animation de la Grande Pagode – et la concrétisation de projets importants avec notamment les premières nominations d'aumôniers bouddhistes des prisons.

Le menu 2013 s'annonce tout aussi copieux. A titre d'exemples, les discussions menées avec la Mairie de Paris portent leurs fruits, et des travaux ont débuté courant décembre sur le site de la Grande Pagode

du Bois de Vincennes, dans le XI^e arrondissement. Les journées juridiques rencontrant à chaque fois un franc succès en dépit de sujets apparemment arides, une rencontre est prévue au mois de juin. La Fête du bouddhisme et la célébration commune du Vesak nous réuniront en ce lieu privilégié les 25 et 26 mai, avec le lancement d'un cycle de trois ans sur le thème de l'éthique et de ses déclinaisons, tant sur le plan social qu'individuel. Dans cette perspective, une première formation sera proposée aux aumôniers des prisons et des hôpitaux en juin – à ce propos, veuillez noter que nous recherchons un lieu à Paris intramuros pour accueillir ladite formation ; si vous avez des locaux à nous prêter, merci de nous envoyer un mail (info@bouddhisme-france.org). Enfin, à la demande unanime et, oserais-je dire, enthousiaste des participants aux Assises de l'UBF de novembre 2012, une deuxième session est programmée en début d'automne.

Sur le plan interreligieux, la CRCF (Conférence des Représentants de Cultes en France) procure un forum de discussion et de rencontre qui permet d'approfondir notre connaissance de l'autre, dans le respect de ses particularités.

Le développement des activités de l'UBF va de pair avec un accroissement des besoins financiers. Pour reprendre cet exemple, nommer des aumôniers implique de prendre en charge au minimum leurs frais de formation, laquelle est une nécessité vu les difficultés de la tâche et les règles à respecter et donc à apprendre. Or, le budget alloué par l'État pour les aumôneries bouddhistes est aujourd'hui de ... 0 €. Aucun changement n'est à espérer d'ici un certain temps. En d'autres termes, si vous êtes expert en recherche de mécénat, nous serons ravis de bénéficier de vos conseils. *Dana* – le don – est l'une des vertus premières de la pratique bouddhique mais encore faut-il que les donateurs potentiels soient au courant des besoins. Dans ce domaine comme dans les autres, à nous de faire preuve d'imagination et de créativité.

Les bouddhistes sont des bâtisseurs de paix, des acteurs de réconciliation. Bouddhistes engagés ou sympathisants, nous avons ici notre place. Nous avons un rôle précieux à jouer dans la société française, dans le respect d'autrui et de ses convictions, sur la base de la laïcité qui accorde à toutes et à tous, pratiquants inclus, les libertés de pensée, de croyance et d'expression. Sans nous laisser happer par le pessimisme ambiant, concentrons-nous sur notre tâche présente, si humble nous semble-t-elle, et l'effet papillon fera des merveilles.

Nous vous remercions de votre soutien et nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2013.

CÉRÉMONIES DES VŒUX

Les bouddhistes dans le paysage officiel

Les représentants des bouddhistes de France sont depuis plusieurs années invités par les différentes instances de l'État aux cérémonies des vœux de nouvel an destinées aux cultes.

Ainsi, le 8 janvier 2013 Marie-Stella Boussemart, présidente de l'UBF a participé à la réception au palais de l'Élysée au cours de laquelle le président de la République, M. François Hollande, a présenté ses vœux aux autorités religieuses.

Notre présidente s'est aussi rendue à la cérémonie des vœux donnée au Sénat le 15 janvier.

Ce même jour, Lama Droupgyu, vice-présidente de l'UBF nous a représentés à la cérémonie des vœux du maire de Paris, Bertrand Delanoë, à l'Hôtel de Ville.

Le 17 janvier, la vice-présidente est allée au concert des vœux suivi d'une réception donnés par le préfet de Paris et d'Ile de France, M. Jean Daubigny.

SOMMAIRE

Éditorial de la présidente

Cérémonies des vœux

Première journée des Assises du bouddhisme de France :

- Introduction
- Intervention de M. Thirode, chef du Bureau des cultes au ministère de l'Intérieur
- Intervention du pasteur Baty, président de la Fédération protestante de France (FPF)
- Communiqué de l'UBF sur le don d'organes
- Communiqué de l'UBF sur l'euthanasie
- Conclusions

Le bouddhisme en Europe et les institutions européennes

Rencontre avec le ministre de l'Intérieur, M. Valls

Rencontre au ministère des Affaires étrangères

Grande Pagode du Bois de Vincennes

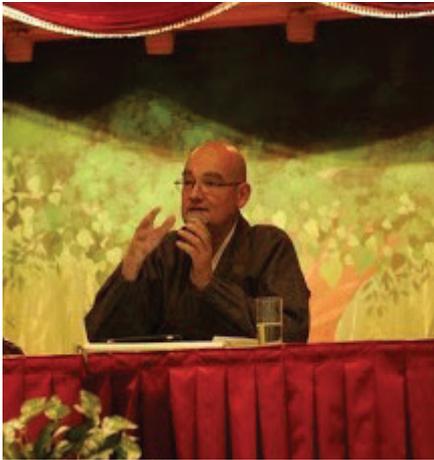
À vos agendas

Vous souhaitez nous soutenir



PREMIÈRE SESSION DES ASSISES DU BOUDDHISME

UN GRAND PAS



Olivier Reigen Wang-Genh

Samedi 24 novembre 2012 la première session des Assises du bouddhisme s'est déroulée à la Pagode Linh Sonh, à Vitry-sur-Seine.

Nous tenons ici à remercier vivement les responsables de la Pagode Linh Sonh pour leur accueil chaleureux et tout particulièrement Soeur Thanh Nghiêem pour son organisation hors pair et l'excellence de sa cuisine.

INTRODUCTION

C'est par un constat positif qu'Olivier Reigen Wang-Genh, vice-président de l'UBF en charge du projet Assises du bouddhisme, ouvre la première journée des Assises : « Plus de soixante-cinq personnes représentant trente centres pour la plupart membres de l'UBF ont répondu présentes. Toutes les traditions bouddhiques et la plupart des écoles seront représentées aujourd'hui et cela est précieux pour la qualité, la crédibilité et la légitimité des débats qui auront lieu. »

Il précise ensuite les raisons qui ont poussé l'UBF à organiser cette journée : « (...) Nous sommes de plus en plus confrontés aux demandes des médias, des pouvoirs

publics et de la société (...) qui attendent des réponses de plus en plus précises à des questions de plus en plus complexes (...). Il est (...) très difficile de répondre au nom des bouddhistes en général. »

Puis il invite les participants à voir en cette complexité « une magnifique opportunité de mieux faire connaître le Dharma, de répandre un autre discours que celui auquel nous sommes habitués et de donner des éclairages bien différents car issus d'une autre culture que celle des religions abrahamiques. »

Olivier Wang-Genh précise ensuite que « la richesse du bouddhisme » naît de la variété de ses écoles et traditions, toutes présentes en France. Les Assises sont ainsi « une superbe opportunité » pour « les bouddhistes de France » de toutes origines confondues de se rencontrer, de partager et ainsi d'éviter les malentendus causés par l'ignorance de nos traditions réciproques.

Olivier Wang-Genh poursuit en rappelant que les Assises doivent se placer dans le cadre de la République laïque française, affirmant que les Assises sont celles du « bouddhisme de France » et non celles du « bouddhisme en France ».

Finalement Olivier Wang-Genh souligne que les Assises sont l'occasion de mettre en œuvre la générosité, le don. « Qu'avons-nous à apporter aux autres et à la société ? (...) Essayons de le dire le plus clairement, le plus généreusement possible et formulons notre message de façon qu'il puisse être compris par celles et ceux qui ne connaissent pas le bouddhisme ! »

Avant de passer à la présentation du programme de la journée, Olivier Wang-Genh formule le souhait que d'autres rencontres suivent celle-ci : « Nous engageons là un travail de fond... »

Il remercie les membres du groupe de travail mis en place par le CA de l'UBF. Il salue aussi le « très gros travail fait par la commission des aumôneries pénitentiaires et notamment par Eric Rommeluère et Blandine Boulenger (photo ci-dessous) que je remercie vivement ».



Pour terminer il attire l'attention sur la mission de l'UBF, ses actions et ses besoins.

Sa mission tout d'abord, en notant que l'UBF « est tout à fait dans son rôle en organisant (la) démarche des Assises ». « L'UBF n' (étant) pas une autorité spirituelle bouddhiste, elle ne représente ni une tradition ni une école et ne souhaite en aucun cas se substituer à l'une d'elles. En revanche, le rôle de l'UBF est unique. » Elle veut « unir et fédérer les bouddhistes de France dans leur originalité et leurs spécificités et donc jouer un rôle d'interlocuteur représentatif notamment auprès des pouvoirs publics et des médias. »

Ses actions ensuite, en rappelant le travail déjà accompli par l'UBF « dans l'intérêt de tous les bouddhistes de France sans exception, et depuis de nombreuses années » (...).

Ses besoins enfin, en constatant que « les moyens de l'UBF ne sont pas adaptés à ses ambitions. Que ce soient les moyens humains, une poignée de bénévoles qui (...) dépensent (...) une énergie considérable, en plus de leurs propres activités dans leurs propres centres ou que ce soient les moyens financiers qui ne représentent pas ce dont dispose un petit centre de pratique dans nos organisations ! »

Il invite alors l'assemblée à se saisir de cette question des moyens et des besoins de l'UBF.

Puis il souhaite à tous « une belle



première journée des Assises des bouddhistes de France » !

Les deux sujets de réflexion de la matinée étaient l'euthanasie et le don d'organes. L'assemblée se répartit par écoles en 4 ateliers.

Une réunion plénière en fin de

matinée se consacra à la restitution des travaux des groupes. Les débats de l'après-midi s'ouvrirent avec les conférences de nos deux invités, M. Louis-Xavier Thirode et le pasteur Baty.

L'ÉCLAIRAGE DE DEUX EXPERTS

INTERVENTION DE M. THIRODE

Chef du Bureau des cultes au ministère de l'Intérieur

M. Thirode fournit une information historique sur la laïcité à partir de la loi de 1905 qui en donne le cadre. La laïcité n'ayant pas de définition juridique, il appartient au Conseil d'État d'en préciser au fur et à mesure les contours. « La laïcité ne veut pas dire qu'il y a l'État d'un côté et les cultes de l'autre et que les deux ne se parlent pas. » **La laïcité est même « la condition permettant à chacun d'exercer librement son culte ».** Ainsi M. Thirode souligna-t-il à plusieurs reprises « **l'inéluçabilité du dialogue** » entre l'État et les **représentants religieux**, rappelant par ailleurs que ce dialogue s'inscrit dans le respect de trois règles : « neutralité, respect de l'ordre public et souveraineté ».

La loi instaure la séparation du politique et du religieux mais n'est pas « un déni des religions ». La République française reconnaît les religions sans en privilégier

aucune, dans « le respect du pluralisme ». Le chef du Bureau des cultes fit ainsi remarquer que « les bouddhistes se rassemblent en de nombreuses associations culturelles et des congrégations reconnues par l'État ». Rappelant que « les religions ont une histoire, des choses à dire, » il affirma que les « groupes religieux (en tant qu') acteurs sociaux (...) ont « une place à tenir dans les débats de société ».

Puis il présenta les aumôneries pénitentiaires. M. Thirode souligna la situation critique dans laquelle se trouvent les prisons – « lieux d'exacerbation de toutes les tensions ». Il indiqua que parmi les détenus, « 1/3 environ souffre de troubles psychiatriques » et qu'on déplore dans cette population « un suicide tous les trois jours ». Les aumôneries ne sont pas assez nombreux et leur for-

mation est nécessaire. Mais le budget alloué aux aumôneries est insuffisant.

L'administration reconnaît le rôle essentiel des aumôniers qui peuvent apporter aux détenus qui le souhaitent « soutien moral et moyen de stabilisation ». Elle réfléchit aussi aux rôles conjugués que peuvent jouer le milieu médical, les services sociaux.

M. Thirode remercie la Fédération protestante de France et l'UBF de s'être rapprochées sur la question de la formation des aumôniers. Il encourage l'UBF dans son projet d'aumônerie en milieu carcéral et la soutient, même si les moyens et le budget sont limités.

Des correspondants laïcité ayant été nommés dans chaque préfecture, il invita les centres bouddhistes des régions à se faire connaître d'eux : « N'hésitez pas à le(s) solliciter. »

INTERVENTION DU PASTEUR BATY

Président de la Fédération protestante de France (FPF)

La FPF fut créée en 1905 « pour veiller aux intérêts des protestants ». Car « à l'époque », les protestants avaient « encore quelques craintes » pour « le libre exercice de (leur) culte ».

Notant que la FPF est un reflet de la diversité du protestantisme, le pasteur Baty donna ensuite un aperçu de la multiplicité de ses membres. Elle compte aujourd'hui « plus de 400 associations », « le Collège des Églises ainsi que le Collège des mouvements et des œuvres ».

Elle s'organise actuellement en neuf services, avec permanents et secrétaires, dont par exemple le service biblique ou celui de la radio télévision. Les aumôneries sont ainsi réparties en **trois services permanents** : « armées, prisons, hôpitaux ».

Une nouveauté, « le service mosaïque », est destinée à prendre contact avec les religions émergentes. Des commissions ont en charge des sujets précis, tels que « le droit, la liberté religieuse, la jeunesse ... ». Puis le pasteur Baty arrêta là la présentation de la FPF, déclarant que « ses locaux parisiens sont ouverts » pour plus d'informations.

Il aborda ensuite la question des aumôneries carcérales. Aujourd'hui c'est « l'aumônerie générale qui est le vis-à-vis permanent de l'État et de l'administration pénitentiaire ». Dans les régions se répartissent « 300 aumôniers environ, pasteurs ou laïcs, issus des différentes branches du protestantisme ». L'aumônerie nationale, qui comprend des experts en droit, propose des réflexions juridiques et des axes de recherche. Le pasteur Baty prend l'exemple

d'une action « testée en ce moment » en ayant soin de préciser qu'elle n'est « pas généralisable ». Il s'agit de « la justice de réparation » qui tente de « réparer les relations » que le délit a endommagées en « mettant en présence victimes et agresseurs ». Un autre axe de réflexion est en cours sur **le diplôme universitaire d'aumônier**. Puis le pasteur Baty insista sur la nécessité pour les aumôniers d'être formés et « accompagnés » dans leur tâche, « dans des groupes de paroles » bien encadrés par un personnel expert, psychologue par exemple.

Il poursuivit avec les aumôneries hospitalières qui ne sont pas, elles, centralisées comme les pénitentiaires. « Un directeur d'hôpital peut embaucher », sans lien avec le ministère de la Santé. La solitude des aumôniers est grande. L'aumônerie nationale soutenue par le Bureau des cultes a demandé à avoir des interlocuteurs, mais il n'y a pas de budget. Ce sont « les ARS (Agences régionales de santé) qui gèrent ». Le ministère de la Santé reconnaît les bienfaits de « l'accompagnement spirituel ». « On se rend compte que les malades ne sont pas seulement des corps » à soigner. Le pasteur Baty indiqua la distance qu'il y a encore entre « cette reconnaissance et sa mise en œuvre ». « **Nommer, former, accompagner** », tels sont les mots plusieurs fois revenus dans son intervention sur les aumôneries, tant hospitalières que pénitentiaires. Le pasteur Baty invita chaleureusement l'UBF à poursuivre le partenariat de formation des aumôniers entrepris avec la FPF.

CONCLUSIONS

Une première session encourageante

Nous sommes heureux de constater que la première journée des Assises s'est bien déroulée. Nous avons obtenu des réponses à deux questions de société importantes et d'actualité, l'euthanasie et le don d'organes. Sur ces deux sujets le bouddhisme de France peut maintenant se fonder sur un consensus qui permettra au CA de l'UBF d'assurer sereinement son mandat de représentation en portant la parole des bouddhistes de France devant les pouvoirs publics et les médias.

Cette expérience réussie montre la nécessité de continuer. Nous avons besoin de nous connaître mieux encore, de clarifier les positions de nos différentes traditions. Les questions ne manquent pas sur lesquelles les bouddhistes ont à réfléchir ensemble et à essayer de trouver des réponses communes. L'assemblée de fin de journée a ainsi décidé de poursuivre les débats sur les grands sujets de bioéthique comme par exemple la PMA (procréation médicalement assistée), les conceptions de la limite du vivant, de la naissance et de la mort, différentes selon les traditions bouddhistes.

D'autre part, le thème de la jeunesse et de l'éducation, si important, mérite qu'on y consacre du temps. Observant combien les interventions de M. Thirode et du pasteur Baty ont éclairé les débats de l'après-midi, l'idée de continuer à faire appel à des experts lors de prochains échanges a été retenue. Prenant acte de cette réussite, le CA de l'UBF a fixé la date de la prochaine journée des Assises au samedi 19 octobre 2013.

COMMUNIQUÉS RÉDIGÉS À L'ISSUE DE LA JOURNÉE

COMMUNIQUÉ DE L'UBF SUR LE DON D'ORGANES

Toutes les traditions bouddhistes sont favorables au don d'organes car il est une belle manifestation de l'esprit de générosité et de bienveillance qui anime la pratique bouddhiste.

Que ce soit de son vivant ou au moment de la mort légale, le don d'organes doit être complètement gratuit et désintéressé et ne doit faire l'objet d'aucune contrainte ni contrepartie quelle qu'elle soit, et encore moins bien sûr de toute marchandisation du corps humain.

La volonté de donner ses organes de son vivant ou après sa mort ne doit venir que de la pleine volonté personnelle du donneur et en aucun cas être vécue comme une sorte d'obli-

gation morale par rapport à des principes religieux quels qu'ils soient. Le refus de donner ses organes ne devrait soulever aucun sentiment de culpabilité. Il s'agit d'une décision totalement personnelle et il semble important de la communiquer très clairement à son entourage et à sa famille, d'en parler et d'expliquer les raisons de son choix, de façon à éviter toute réaction d'ordre émotionnel des proches lors du décès du donneur. Cependant, si de telles réactions sont exprimées de la part des proches qui refuseraient la volonté du défunt, il semble important d'en tenir compte et en dernier lieu de respecter les volontés des proches. Ceci étant encore plus vrai si le défunt n'avait pas précisé ses intentions.

Le futur donneur devrait être très bien informé des conditions auxquelles se font les prélèvements des organes et notamment des délais très courts que nécessitent ces prélèvements. En effet, les diverses traditions bouddhistes ne partageant pas la même vision de ce qui se passe après la mort clinique, les pratiquants de chaque tradition doivent pouvoir décider en pleine conscience par rapport à leurs croyances ou leurs visions de l'après-vie.

La pratique du Don désintéressé sous toutes ses formes étant une des principales pratiques bouddhistes, les différentes traditions bouddhistes sont unanimes pour soutenir toutes les actions qui peuvent sauver ou soulager des êtres vivants en difficultés.

COMMUNIQUÉ DE L'UBF SUR L'EUTHANASIE

D'une façon unanime, toutes les traditions bouddhistes sont opposées à l'arrêt volontaire de la vie d'une personne. En effet, quelles que soient les visions et interprétations de la mort et de l'après-vie, qui peuvent être très différentes selon les traditions bouddhistes, toutes se rejoignent sur le fait qu'il ne faut pas ôter la vie d'un être vivant et à plus forte raison celle d'un être humain.

D'un point de vue légal, la loi Léonetti est satisfaisante et bien adaptée. En effet, les soins palliatifs, l'accompagnement des personnes en fin de vie, le soulagement de la douleur et surtout le non acharnement thérapeutique conviennent parfaitement à l'éthique bouddhiste. Encore faut-il que cette loi soit vraiment connue et appliquée partout.

D'un point de vue spirituel, la com-

munauté bouddhiste dans son ensemble insiste sur l'énorme travail à accomplir en amont dans notre société : pédagogie sur la vie et la mort, enseignements et réflexions religieuses et philosophiques sur la réalité incontournable de la fin de vie (vieillesse, maladie et mort), éducation sur les peurs et la mort vécue comme un « échec », pratiques de méditation et de tout ce qui peut être utile à une personne pour se préparer à ce moment.

Afin d'aller dans ce sens, il semble évident que l'accompagnement à la fois affectif, médical et spirituel soit indissociable et indispensable. Outre les soins palliatifs et le soulagement de la douleur, l'accompagnement spirituel devrait être systématiquement proposé et toute décision sur l'arrêt éventuel des traitements en cours devrait être prise en « bonne intelligence »

entre la personne concernée si elle est encore en état, les proches, le personnel soignant et l'accompagnant spirituel.

Dans tous les cas, les trois points essentiels que toutes les traditions bouddhistes partagent sont les suivants :

- Le premier précepte qui consiste à ne pas interrompre volontairement la vie.
- Permettre à la personne de vivre « le mieux possible » ce processus naturel qu'est la fin de vie et la mort en l'accompagnant spirituellement avant, pendant et après.
- Animé par l'esprit de compassion et de bienveillance et dans le respect du premier précepte, tout faire pour soulager les douleurs physiques insupportables ainsi que les souffrances mentales de la personne en fin de vie et celles de ses proches.

LE BOUDDHISME EN EUROPE ET LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

DÉPLOIEMENT

Depuis son dernier élargissement en 2004, **27 États composent l'Union européenne (UE)** dont le siège est à Bruxelles. Créée en 1958, l'UE est régie par des traités auxquels les États membres adhèrent démocratiquement. Ce sont ces traités qui définissent les compétences de l'UE et ses champs de prérogatives sur les législations nationales. Plusieurs instances lui permettent de remplir ses missions : le Conseil européen qui réunit les chefs d'États et de gouvernements, la Commission européenne (CE) et le Parlement européen (PE).



Le Conseil de l'Europe, situé à Strasbourg, fut créé dès 1949. **Composé de 47 États**, il s'étend jusqu'aux confins du continent, **seule la Biélorussie, pourtant au centre du continent, n'est pas admise, car la peine de mort y est toujours en vigueur.**

Cette incompatibilité prend sens quand on précise que le Conseil de l'Europe est en charge de « créer sur tout le continent européen un espace démocratique et juridique commun, en veillant au respect de valeurs fondamentales : les droits de l'homme, la démocratie et la prééminence du droit, ce afin que chacune et chacun ait sa place dans une société tolérante ».

La Cour européenne des droits de l'homme, importante composante du Conseil de l'Europe, garantit à tous les Européens les droits inscrits dans la Convention européenne des droits de l'homme.

Le Conseil de l'Europe intervient dans une multitude de domaines où les droits de l'homme et la démocratie sont menacés ou bafoués. Citons, notamment, la traite des êtres humains, les violences faites aux femmes, l'exploitation sexuelle des enfants, la dignité des populations migrantes, le dé-

roulement démocratique des élections politiques, la place des religions et mouvements de pensée, etc. L'UBF est membre de l'European Buddhist Union (EBU) dont le but est de fédérer les bouddhistes de toute l'Europe. L'EBU siège depuis 2009 à la Conférence des OING (Organisations internationales non gouvernementales) du Conseil de l'Europe. Le travail de cette conférence consiste à faire le lien entre les instances politiques et la société civile. L'EBU y apporte une contribution reconnue, notamment en participant à la rédaction de textes plus ou moins techniques, en formulant des propositions concrètes dans différents domaines et en procédant à des exposés lors de réunions de haut niveau.

À Bruxelles, depuis un an environ, une nouvelle étape pour la **visibilité du bouddhisme et des bouddhistes au sein des institutions européennes** a été engagée par l'EBU en participant à des réunions de travail organisées par le Parlement européen et la Commission européenne.

À Strasbourg comme à Bruxelles, il s'agit d'un engagement de longue haleine orienté vers la prise en compte, dans tous les domaines, des populations bouddhistes d'Europe et du bien de tous les êtres.



DIALOGUES PROMETTEURS

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, M. VALLS

Le 17 décembre 2012 à 10 heures, l'UBF représentée par sa présidente, Marie-Stella Boussemart, et par Lama Droupgyu, vice-présidente, a été reçue par le ministre de l'Intérieur, M. Manuel Valls.

L'entretien, détendu, a duré une demi-heure environ, le temps de faire un tour d'horizon sur la situation de la communauté bouddhiste de France, ses particularités et quelques-unes de ses difficultés. Le ministre en charge des cultes connaît bien le sujet, lui qui en tant que maire d'Évry a instruit les dossiers de la pagode et de la cathédrale construites dans sa ville.

Plusieurs questions ont été soulevées :

- les émissions Sagesses bouddhistes et le souhait émis par de nombreux téléspectateurs qu'elles bénéficient d'une durée un peu plus longue ;
- les aumôneries et la précieuse

aide accordée par la Fédération protestante de France pour la formation des premiers aumôniers bouddhistes des prisons ;

- les éventuelles difficultés pour obtenir les autorisations nécessaires à la construction ou à la rénovation de bâtiments religieux ;
- la Grande Pagode du Bois de Vincennes et les travaux entrepris par la Mairie de Paris qui en est propriétaire ;
- les énormes problèmes rencontrés par les communautés bouddhistes du fait de l'obligation d'affilier les religieux à la Cavimac, la cotisation mensuelle par personne s'élevant à 437,78 € ;
- et enfin l'interreligieux et l'interculturel – le président de l'UBF en fonction faisant partie de la CRCF depuis sa création.

Au souhait exprimé de faire partie des instances consultées par les commissions parlementaires sur les lois de bioéthique ou sur

les grandes questions de société, le ministre a répondu « Message bien reçu ».

Il serait en effet bénéfique que, sur des sujets aussi importants que l'euthanasie ou le clonage, le bouddhisme, désormais quatrième religion de France en nombre de fidèles – de racine asiatique pour les 2/3 d'entre eux –, puisse proposer ses éclairages, souvent atypiques par rapport aux religions monothéistes.



RENCONTRE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le 22 janvier 2013 une délégation de religieux bouddhistes, comprenant deux membres du Bureau de l'UBF, a été invitée au ministère des Affaires étrangères par Monsieur Dubertrand, conseiller aux affaires religieuses auprès du ministre des Affaires étrangères, entouré de :

Monsieur Yves Teyssier d'Orfeuill, son adjoint, Madame Elisabeth Laurin, ministre plénipotentiaire, Directrice Asie Océanie, Monsieur Charles-Henri Brosseau, sous-direction Asie du Sud-Est, Madame Lucie Bouton-Blaise, sous-direction Extrême Orient, Monsieur Jean-Marin Schuh, sous-direction Asie Océanie

Le Vénérable Chandaratana, vice-président de l'UBF, ayant eu un empêchement au dernier moment en raison de la neige, la dé-

légation bouddhiste était composée de :

Marie-Stella Boussemart, présidente de l'UBF, Lama Droupgyu, vice-présidente de l'UBF, Soeur Chan Khong, cofondatrice du Village des Pruniers, accompagnée de Soeur Dinh Nghiem, abbesse.

Les échanges, attentifs et chaleureux, ont porté sur les racines asiatiques, très variées, de la commu-

nauté bouddhiste de France ainsi que sur la liberté religieuse, plus ou moins bien respectée dans le monde. Une bonne nouvelle est qu'en février 2013, l'Union Européenne devrait conclure un accord à propos de la liberté religieuse, ouvrant à des actions communes en cas de violation de cette liberté - fondamentale mais trop souvent bafouée.





GRANDE PAGODE DE VINCENNES

Les travaux de rénovation extérieure du pavillon d'accueil de la Grande Pagode ont commencé. Nous nous réjouissons de voir enfin un résultat concret après les nombreuses rencontres parfois délicates entre l'UBF et l'Hôtel de Ville.

Après la fermeture hivernale et malgré les travaux sur le site, les activités et cérémonies reprendront avec le beau temps au mois d'avril. Ainsi, comme chaque année la Fête du Bouddhisme et la célébration du Vesak auront lieu en mai. Cette grande fête étant celle de tous les bouddhistes de France, votre aide est la bienvenue pour que ces journées soient une réussite.

Contact : info@bouddhisme-france.org

A VOS AGENDAS

Début mars 2013 :

Assemblée générale ordinaire de l'UBF (réservée aux associations adhérentes)

25 et 26 mai 2013 :

Vesak et Fête du Bouddhisme.

Juin un week-end à préciser :

Journée juridique et fiscale.

19 octobre 2013 :

Seconde journée des Assises du bouddhisme de France.

L'UBF recherche des locaux à Paris intramuros pour certaines de ses rencontres.

Contact : info@bouddhisme-france.org

Les précisions concernant ces journées vous seront communiquées ultérieurement.



©Gérard TRUFFANDIER
www.truffandier-photo.com

UBF Infos est le fruit d'un travail collectif. Un grand merci à ceux qui ont aidé à la création de ce numéro !



UBF

UNION BOUDDHISTE
DE FRANCE

e- UB- Infos N° 13 - janvier 2013 :

ISSN : 1967-5879 Titre Clé : UBF INFOS

Présidente de l'UBF

Marie-Stella Boussebart

Directrice de rédaction

Lama Droupgyu

Assistante de rédaction

Claire Cartier-Cottin Pallasse

Rédacteurs

Marie-Stella Boussebart

Olivier Wang-Genh

Michel Aguilar

Mise en page

Hervé Tailhardat

Photographies

Philippe Judenne

Copyright Présidence de la République

Lama Droupgyu

Grande Pagode de Vincennes - Route de la ceinture du lac Daumesnil
75012 Paris - Tel. : 06.19.14.25.52 - Contact : info@bouddhisme-france.org
Site de l'UBF : www.bouddhisme-france.org

VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR

Vous pouvez devenir membre sympathisant ou faire un don. Voir les bulletins ci-dessous.



UNION BOUDDHISTE DE FRANCE - U.B.F
Fédération nationale des associations bouddhistes de France

BULLETIN D'ADHÉSION 2013 - Membre sympathisant

à retourner à UBF Grande Pagode - Route de la Ceinture du Lac Daumesnil - 75012 PARIS

Cotisation : 38,00€ - Soutien : 75,00€ - Bienfaiteur : 500,00€

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ courriel : _____

Ci-joint, la somme de _____ € par chèque à l'ordre de UBF en espèces

Date : _____ Signature : _____



UNION BOUDDHISTE DE FRANCE - U.B.F
Fédération nationale des associations bouddhistes de France

BULLETIN DE DON

à retourner à UBF Grande Pagode - Route de la Ceinture du Lac Daumesnil - 75012 PARIS

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ courriel : _____

Ci-joint, la somme de _____ € par chèque à l'ordre de UBF en espèces

Projet Aumônerie Projet Grande Pagode Selon les besoins

Date : _____ Signature : _____



UNION BOUDDHISTE DE FRANCE

**Grande Pagode de Vincennes
Route de la ceinture du lac Daumesnil
75012 Paris**

**Tel. : 06.19.14.25.52
Contact : info@bouddhisme-france.org
Site de l'UBF : www.bouddhisme-france.org**